

# DES INTERLOCUTEURS À VOTRE ÉCOUTE

VOUS AVEZ DES QUESTIONS, REMARQUES OU  
SUGGESTIONS SUR L'ACCUEIL ET LES SOINS ?



Dans un premier temps, n'hésitez pas à en faire part au médecin, au cadre de santé ou à un soignant du service



## VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER

### ✓ Le chargé des relations usagers

Pour répondre à vos questions et faciliter vos démarches.

#### Contact

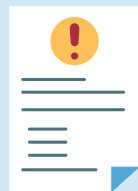
[representantsusagerschiv@gmail.com](mailto:representantsusagerschiv@gmail.com)

01 43 86 20 35

### ✓ Les représentants des usagers

Issus d'une association agréée, ils sont indépendants de l'hôpital et sont à votre écoute.

- Pierre CARME, titulaire association Le LIEN
- Anne GOEPP, titulaire association UFC Que choisir
- Patricia NOYER, suppléante association Le LIEN
- Véronique PERRET, suppléante, association UFC QUE CHOISIR



## VOUS SOUHAITEZ FORMULER UNE RÉCLAMATION OU DES REMERCIEMENTS

Vous pouvez adresser un courrier à la :

- **Direction de l'hôpital – Service des Relations Usagers**
- **40, allée de la Source, 94190 Villeneuve-Saint-Georges**
- ou un **email : [usagers@chiv.fr](mailto:usagers@chiv.fr)**

En fonction de la nature de votre demande, il vous sera possible de rencontrer un **médiateur médical ou non médical** et de vous faire, si vous le souhaitez, accompagner d'un représentant des usagers.

Vos remarques et vos observations sont communiquées à la **Commission des usagers**. Son rôle est d'**améliorer l'accueil et la qualité de la prise en charge des patients et de leurs proches**.

## VOTRE AVIS SUR VOTRE HOSPITALISATION EST PRÉCIEUX

Après votre sortie, vous serez invité à **partager votre expérience** à travers un questionnaire qui est **simple, rapide et anonyme**. Quelques minutes suffisent pour partager votre expérience et contribuer concrètement à **l'amélioration des soins et la qualité des prises en charge**.



**PLUS**  
vous participez,  
**PLUS**  
notre hôpital progresse !

Janvier 2026 – Direction communication / Direction qualité, gestion des risques et des relations usagers / Groupe de travail « Droits des patients »